



JOURNEE DECOUVERTE DE LA DISCIPLINE

LE PIED A L'ETRIER

dossier N° 4

Découverte des disciplines gérées par la C.N.E.A.C.

Le D.R.A, dans le cadre des actions de promotion de la discipline, organisera des journées «Pied à L'Etrier». Il pourra à cet effet utiliser soit la *Base d'Entraînement*, soit solliciter un club selon l'étendue de sa régionale afin de ne pénaliser aucun des adhérents des clubs.

But

Rassembler pour une journée conviviale tous les adhérents volontaires de clubs voisins.

Objectifs

Découvrir une discipline phare de la C.N.E.A.C, l'aspect ludique et convivial de l'Agility. Leur faire connaître le règlement au cours d'une mise en place d'un parcours et de démonstration. Leur donner le goût de la compétition et du dépassement de soi. L'Agility, source de partage, d'échange, de complicité avec son chien.

Participation

La journée « pied à l'étrier » est ouverte à tous les adhérents d'un club d'utilisation.

Il est fortement recommandé d'acquérir la « Carte de base » qui permettra à son titulaire de pouvoir accéder, au « certificat d'aptitude à l'éducation sociale du chien », **ainsi qu'aux** « stages initiés par la CNEAC ».

Coût de la carte de base : 10 € (avec une assurance responsabilité civile, voir contrat sur le site de la C.N.E.A.C). Le licencié détenteur du CAESC peut par la suite dans la même année, obtenir une licence dans la discipline de son choix avec un supplément de 5 €.

Où et Quand

- Cette journée peut se dérouler sur la Base d'Entraînement ;
- La veille d'un concours ;

En parallèle avec un concours. Ce jour-là, les personnes peuvent découvrir de façon concrète notre discipline ;

- A l'occasion de rencontres interclubs.

Organisation

Solliciter pour cela un ou plusieurs titulaires du monitorat Agility.

- Présenter un parcours ;
 - Découverte du règlement ;
 - Les catégories et classes de travail ;
 - Départ et Arrivée ;
 - La reconnaissance ;
- Les pénalités : fautes, refus, dépassement TPS ;



- Les éliminations ;
- Les zones de contact ;
- Le slalom ;
- La table, le décompte ;
- Le chronométrage, TPS – TMP ;
- Le classement ;
- La carte de base, La licence pour la discipline, la carte de conducteur ;
- Attitude générale : le respect du chien, respect des jugements, respect des concurrents, respect des organisateurs ;

Déroulement

- Courrier d'information envoyé aux clubs
- Feuille d'inscription (capacité d'accueil)
- Le parcours (Obstacles réglementaires)
- Dimension du terrain
- le personnel en suffisance
- Une sonorisation (si possible)
- Inviter les personnes à venir avec leur chien

Un pique nique tiré du sac ou un repas pris en commun peut être organisé lors de cette journée et permettre ainsi des échanges fructueux. Hormis les frais occasionnés par le déplacement des adhérents, cette journée découverte est totalement gratuite à l'exception des frais de restauration. Le cout pouvant être rédhibitoire et source d'échec.

Appréciation qualitative

Un petit questionnaire de satisfaction sera remis aux participants avec les plus et les moins. Le DRA transmettra au GTA sur la fiche navette ad hoc les informations et appréciations à l'issue de cette journée.

Evaluation

Il n'y a pas d'évaluation à titre de « sanction ». Pour valider cette journée et lui donner un caractère officiel, un « certificat » sera remis officiellement à chacun des participants par le CTR ou le DRA.

Conclusion

Les participants doivent garder de la journée « pied à l'étrier » le souvenir d'une sympathique réunion « familiale » et amicale. Avec l'envie d'aller plus loin dans la découverte de cette discipline.